



Bibliothèque de Laeken

Bpb

Généalogie

Bibliographie

▶ **Section adultes**

Bd. Emile Bockstael , 246 - 1020 Laeken
Tél. : 02/279 37 90 - Fax. : 02/279 37 75
Courriel : bp2@brunette.brucity.be
Site web : www.bibliolaeken.be

2013

ABENSUR-HAZAN, LAURENCE
La généalogie à petits pas
Arles : Actes Sud junior, 2006

AUBLET, ROBERT
Nouveau guide de généalogie
Rennes : Ouest-France, 1986

BEAUCARNOT, JEAN-LOUIS
COUTOT-ROEHRIG
Réussir sa généalogie
Paris : Marabout, 2006

BEAUCARNOT, JEAN-LOUIS
Généalogie : mode d'emploi
Paris : Marabout, 2009

BEAUCARNOT, JEAN-LOUIS
Commencez votre généalogie
Paris : Marabout, 2010

BEAUCARNOT, JEAN-LOUIS
ABC de la généalogie
Aleur : Marabout, 1994

DE BOOS, EMMANUEL
La généalogie : familles, je vous aime
Paris : Gallimard, 1998

DOUXCHAMPS, HERVÉ
Panorama de l'état civil en Belgique : ce que le généalogiste peut consulter :
wat de genealoog magraadplegen
Bruxelles : Fédération généalogique et héraldique de Belgique, 1985

DOUXCHAMPS, HERVÉ
Repertorium des anciens registres paroissiaux en Belgique
Bruxelles : Hervé Douchamps; Fédération généalogique et héraldique de
Belgique, 1985

DRUGY, CHRISTOPHE

Guide du généalogiste en Belgique et dans les anciens Pays-Bas (Flandre, Artois, Hainaut, Luxembourg)

Paris : Editions Christian, 2000

DURYE, PIERRE

La généalogie

Paris : Presses Universitaires de France, 1971

HENRY, GILLES

Guide de généalogie

Paris : Solar, 1998

JACQUART, JOSEPH

Etablissons tous notre généalogie

Bruxelles : Stemma, 1943

JOUNIAUX, LÉO

Généalogie

Paris : Seuil, 2006

JOUNIAUX, LÉO

Généalogie : pratique - méthode - recherche

Paris : Arthaud, 1991

KLAPISCH-ZUBER, CHRISTIANE

L'ombre des ancêtres : essai sur l'imaginaire médiéval de la parenté

Paris : Fayard, 2000

TROTTEREAU, JANINE

Retrouver ses racines

Paris : Dargaud Editeur, 1986

VALYNSEELE, JOSEPH

La généalogie : histoire et pratique

Paris : Larousse, 1991

VANWELKENHUYZEN, MICHEL

Guide des généalogistes aux Archives de la Ville de Bruxelles

Bruxelles : Archivum Bruxellae, 2002

Quelques sites internet belges

Archives de l'Etat : www.arch.be

Archives de la Ville de Bruxelles : <http://archives.bruxelles.be>

Service de Centralisation des Etudes Généalogiques et Démographiques de Belgique : www.scgd.net

Quelques conseils pour débiter... (extrait du site du SCGD)

Pour la plupart d'entre nous, se lancer dans la généalogie, c'est aller à la recherche de ses propres ancêtres. La plupart des recherches généalogiques commencent donc par ... une recherche au sein de sa propre famille :

Rassembler tous les papiers de famille: livrets de mariage, faire-part de naissance, mariage, décès, testaments, actes de partage, photos, etc... que souvent le hasard a protégé de la destruction.

Interroger ses parents, grands-parents, oncles et tantes ; persévérer même s'ils commencent par dire qu'ils ne savent rien : il est très rare qu'en causant avec eux, on n'apprenne pas quelque chose d'utile.

Cela permet, sans trop d'efforts, de retrouver la trace de ses grands-parents et parfois même arrière-grands-parents.

Ensuite, ... il faut sortir du cadre familial, et tenter de reconstituer les liens familiaux sur base d'actes officiels, qui lorsqu'ils ont été conservés, peuvent pour la plupart être consultés dans les archives de l'État. (...)

Grâce aux informations consignées au moment de la naissance, du mariage ou du décès de vos ancêtres, vous allez pouvoir lentement remonter dans le temps :

Si vous recherchez des informations contenues dans des actes postérieurs à 1880, vous devez vous rendre ou écrire au Service de l'Etat civil de la commune où vous supposez que la personne que vous cherchez est née, mariée ou décédée, pour demander une photocopie de l'acte que vous recherchez. Ces copies sont généralement délivrées contre paiement.

Un acte de décès, par exemple, indique souvent l'âge du défunt, sa profession, l'origine des parents, son lieu de naissance, s'il était veuf ou marié, le degré de parenté, l'âge et la fonction des témoins, etc... Les actes de l'Etat civil vous font donc découvrir chaque fois une nouvelle génération.

Les dispositions de la loi protégeant la vie privée ne facilitent pas toujours la tâche du généalogiste qui essaie de retrouver des informations récentes, surtout si ces informations ne concernent pas ses ascendants directs.

Au dix-neuvième siècle (jusque vers 1880), les registres de l'état civil constituent la source d'information la plus importante : ils comportent les actes de naissance (avec mention du nom et de l'âge des parents), les actes de mariage (avec mention du nom des conjoints et de leurs parents) et les actes de décès (avec mention de l'âge du défunt, sa profession, l'origine des parents, son lieu de naissance, s'il était veuf ou marié, ...). Ces actes peuvent être consultés sur microfilm aux centres provinciaux des Archives de l'Etat.

Si l'on veut encore remonter dans le temps, il faut se tourner alors vers les registres paroissiaux qui apparaissent vers 1600. Au début, ils ne comportent que peu de renseignements : nom du père sans mention de la mère lors d'un baptême, nom du défunt sans autres précisions... Il faut donc beaucoup de patience, et souvent de la chance, pour parvenir à retrouver la trace de ses ancêtres. Une copie des registres paroissiaux est également conservée auprès des Archives de l'Etat.

Afin de garder une vue d'ensemble de l'avancement des recherches, il est impératif de bien consigner les informations collectées, et de les rassembler d'un manière logique.

Le S.C.G.D. a conçu quelques formulaires afin de vous faciliter le travail. Un bon logiciel informatique pourra également s'avérer indispensable.

Le centre de documentation de Bruxelles est ouvert aux membres le lundi de 14h à 17h30 (excepté les jours fériés) et sur rendez-vous pour les personnes qui exercent une activité professionnelle (tel. 02 374 14 92 - pas de mail)

Bibliothèque de Laeken

Bd. Emile Bockstael, 246 — 1020 Laeken
Tél. : 02/279 37 90 - Fax : 02/279 37 75
Section adultes : 02/279.37.71
Courriel : bp2@brunette.brucity.be
Site web : www.bibliolaeken.be

Section adultes 02/279.37.71

Heures d'ouverture

Lundi : 10h00-13h00 et 14h00-19h00
Mardi : 10h00-13h00 et 14h00-18h00
Mercredi : 10h00-13h00 et 14h00-18h00
Jeudi : 10h00-13h00 et 14h00-18h00
Vendredi : 10h00-13h00 et 14h00-19h00
Samedi : 9h00-12h00

Notre bibliothèque fait partie du réseau des bibliothèques publiques de la Ville de Bruxelles. Dynamique, elle est un espace ouvert à tous, riche en découvertes et en rencontres. Alors, à bientôt !

Bon à savoir !!

Vous avez aimé un livre ou vous l'avez détesté ? Partagez votre avis avec d'autres lecteurs sur notre site...
www.brunette.brucity.be/bib/bibp2/Commentaires_lecteurs/livresenpartage_Index.htm

Moyens d'accès

Bus DE LIJN : 235, 240, 241, 242, 245, 246, 250, 251, 260

Bus STIB : 49, 53, 88

Tram : 94

Métro : Ligne 6 (dir. Roi Baudouin)

